
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DE LA GRIGONNAIS – 16/09/17

- *Conseillers, animateurs, élus présents* : Voir feuille d'émargement
- *Conseillers, animateurs, élus absents/excusés* : Voir feuille d'émargement

ORDRE DU JOUR

- Emargement et vérification des renseignements des nouveaux élus
- Récupération des fiches d'autorisations parentales
- Distribution du calendrier et commentaires
- Retour sur les voies douces
- Retour sur la liste de projets des élus de l'école des Marronniers

CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel est distribué pour chaque élu, reprenant les différentes dates de réunion et les événements relatifs au mandat (commémorations, vœux du maire, etc.). Certaines dates font l'objet de sortie, dont la prochaine concernant le projet « voies douces ».

RETOUR SUR LES VOIES DOUCES

- L'année commence avec une sortie vélo le 7 octobre sur le parcours menant du bourg à l'Etriché.
- Distribution et explications de la carte par Lydia. Elle représente les circuits internes à la commune, permettant de rejoindre à pied ou à vélo le bourg, en toute sécurité.
- 7 octobre :
 - départ à 9h30 – Retour à 15h
 - le parcours fait 12km aller/retour
 - les anciens élus du CME recevront une invitation par courrier, cette sortie sera l'occasion d'un passage de flambeau.

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

- Lors du 11 novembre, il est de coutume que les élu-e-s du CME préparent une lecture de texte ou une chanson pour honorer la mémoire des personnes mortes pour la France
- Cette année, les écoles ont pris en charge l'organisation de cette participation. Il semblerait qu'un chant soit prévu.

IDEES DE PROJETS A VENIR

L'école des Marronniers est la seule à avoir pu travailler sur une liste d'idées de projets pour ce mandat. Mathieu, de l'école St Michel, n'a pas encore pu évoquer le sujet avec les élu-e-s. La date du vote a donc été remise au 16 décembre, le 7 octobre étant consacré à la sortie vélo, et le 11 novembre aux commémorations.

Liste de l'école des Marronniers :

- un feu clignotant / barrière de passage à niveau en face de la boulangerie
- un parc à jeux (+ cabanes dans les arbres)
- vider l'étang et le nettoyer (il est pollué)
- couvrir la moitié du terrain de foot dans la cour du périscolaire (puis l'autre moitié après) + refaire les tracés
- nettoyer les terrains du lotissement des Litchis pas encore construits
- mettre un refuge pour les animaux abandonnés
- mettre un préau devant l'entrée de l'école (portail vert)
- organiser des jeux / activités (centre de loisirs le mercredi + petites vacances)
- mettre des poubelles dans le bourg car il y a des déchets dans la nature
- mettre une fontaine à côté du parc + terrain de volley
- rampe de skate, skate parc ou city parc près du bi-cross
- nettoyer le bi-cross
- arrêter la chasse
- nettoyer les débris de verres sur les arrêts de car
- avoir plus de commerces et médecins
- changer les filets de but (terrain à côté de la mairie)
- construire des abris bus en bois
- rénover les terrains de tennis et basket.

Guillaume rappelle que certaines décisions ne sont pas de l'ordre du CME, ni même des élus du Conseil municipal « adultes », comme par exemple l'arrêt définitif de la chasse ou l'ouverture d'un cabinet médical et de commerces.

Luna propose de faire ouvrir une supérette ; Monique rappelle que la boulangerie offre déjà un petit service d'épicerie, et se dit prête à laisser la place au nouveau commerce de fruits et légumes, qui envisage cette possibilité à l'avenir.

Rémy rappelle qu'une gouttière plastique prêt du local jeune est abimée et brulée alors qu'elle a été changée récemment.

Une demande a été faite de savoir s'il y a des légendes qui concernent La Grigonnais.

Certaines maisons sont « moches » et devraient être repeintes pour égayer le bourg. Monique explique qu'elles n'appartiennent pas à la mairie, mais qu'il est possible d'envoyer un courrier aux propriétaires pour voir s'ils peuvent faire quelque chose.

PROCHAINES SEANCES

Le 7 octobre à 9h30 (sortie vélo)

Le 11 novembre à 10h15 (commémoration)

Le 16 décembre à 10h30 (CME)